

« Concours CGénial-Collège »

Édition 2022 - 2023

1. Objectifs

L'objectif du concours « CGénial-Collège » est de contribuer à la promotion de l'enseignement des sciences et des techniques par la sélection de projets d'équipes d'élèves et d'enseignants.

Le concours « CGénial-Collège » permet aux collégiens de présenter **tout projet relatif aux domaines scientifiques et techniques**.

Le projet, fondé sur une démarche scientifique ou technologique, doit favoriser l'innovation et l'interdisciplinarité. Une ouverture sur le monde de la recherche ou des entreprises est également fortement encouragée.

Pour retrouver toutes ces informations, faire connaître votre projet et éventuellement obtenir une subvention : <http://www.sciencesalecole.org/c-genial-college-informations-pratiques/>

2. Organisation du concours

L'organisation du concours « CGénial-Collège » repose sur une présélection académique, sous la responsabilité du correspondant académique de « Sciences à l'École » et de l'enseignant référent académique désigné. L'adresse de contact des **enseignants référents** est consultable sur le site de Sciences à l'École en cliquant [ici](#).

a. DEROULEMENT DU CONCOURS

Le déroulement du concours « CGénial - Collège » se déroule en plusieurs étapes :

- **un premier tour d'inscription**, pouvant donner droit à l'obtention d'une subvention pour monter son projet ;
- **une pré-sélection des projets** pour l'**attribution de subventions** au niveau de chaque académie par un comité de sélection académique (composé d'enseignants, d'inspecteurs, de chercheurs, d'ingénieurs...);
- **un second tour d'inscription**, avec une échéance plus tardive, permet de participer aux sélections académiques, sans avoir de subvention pour les projets ;
- **les finales académiques organisées en présentiel ou à distance désignent le projet de l'académie pour concourir en finale nationale ;**
- **la finale nationale permettra d'établir le palmarès et les lauréats du concours ;**
- **une cérémonie d'annonce des résultats clôturera le concours.**

b. CALENDRIER (ANNEE SCOLAIRE 2022 - 2023)

5 septembre 2022	Ouverture des inscriptions pour le 1 ^{er} tour
13 novembre 2022 minuit (heure de métropole)	Date limite de clôture des inscriptions pour le 1 ^{er} tour
15 novembre 2022	Ouverture des inscriptions pour le second tour (dans certaines académies uniquement)
Fin novembre 2022	Attribution des subventions pour l'achat de matériel expérimental (par le correspondant académique, l'enseignant référent et le jury académique)
Avant le 9 décembre 2022	Envoi des documents d'engagement
3 février 2023 minuit (heure de métropole)	Date limite de clôture des inscriptions pour le second tour
Entre le 6 mars et le 5 avril 2023	Finales académiques (dates et modalités propre à chaque académie)
Avant le 5 avril 2023	Envoi des comptes rendus et des vidéos des projets sélectionnés pour la finale nationale du « Concours CGénial »
Fin mai 2023	Finale nationale du « Concours CGénial » et cérémonie de remise des prix
De juin à mi-septembre 2023	Pour les projets récompensés : visites des sites scientifiques et techniques et participation aux concours européens ou internationaux

Une vigilance toute particulière sera demandée quant aux respects des échéances.

3. Comment concourir ?

a. QUI PEUT S'INSCRIRE ?

Le concours « CGénial-Collège » est ouvert à tous les élèves scolarisés dans un collège français public ou privé sous contrat, que ce soit en France métropolitaine, ultramarine ou pour les collèges membres de l'AEFE, sans limite d'âge ni condition de nationalité.

Cas particuliers :

- pour les établissements ne correspondant pas aux catégories d'établissements cités ci-dessus, faire une demande spécifique à l'adresse cgenial.college@obspm.fr avant de remplir le formulaire d'inscription en ligne ;
- pour inscrire un projet en langue étrangère (DNL), faire une demande spécifique à l'adresse cgenial.college@obspm.fr avant de remplir le formulaire d'inscription en ligne.

À noter : le concours « CGénial-Collège » promeut la richesse et la diversité des talents scientifiques dans les établissements scolaires. Pour cela, une attention particulière doit être accordée au respect de la parité fille-garçon dans la constitution des équipes et dans l'investissement de chacune et chacun à toutes les étapes du projet.

Il apparait donc souhaitable de former, dans la mesure du possible, des équipes mixtes y compris lors des présentations orales (finales académiques et nationale).

b. COMMENT S'INSCRIRE ?

L'inscription au premier tour du concours « CGénial-Collège » se fait en ligne à partir du lundi 5 septembre 2022 jusqu'au dimanche 13 novembre, minuit (heure métropolitaine).

Lors de son inscription, chaque équipe doit remplir le formulaire d'inscription propre à son académie (les liens d'inscription sont en ligne [ici](#)). Une confirmation d'inscription par e-mail suivra dans la semaine suivant votre inscription.

c. QUELS DOCUMENTS FAUT-IL FOURNIR ?

Au cours de l'année, les candidats seront amenés à fournir les documents suivants :

• LES ÉQUIPES DONT LES PROJETS ONT ÉTÉ SÉLECTIONNÉS POUR RECEVOIR UNE SUBVENTION

Un message avec une lettre d'engagement à signer, une lettre comptable indiquant la hauteur de la somme allouée et un rappel des échéances vous sera envoyé fin novembre par votre enseignant référent.

Avant le 9 décembre 2022, remplir le formulaire en ligne ([lien](#)) et joindre obligatoirement les documents suivants :

- la lettre d'engagement signée par le chef d'établissement conditionnant le versement de la subvention ;
- un RIB de l'établissement.

- **POUR TOUS LES PROJETS INSCRITS AUX FINALES ACADEMIQUES**

Entre le 6 mars et le 5 avril 2023 (date à définir par l'enseignant référent de votre académie) :

- envoi d'un compte rendu numérique par courrier électronique à l'enseignant référent de l'académie (cahier des charges disponibles dans [le guide pratique des rendus](#)) ;
- envoi des autorisations de droit à l'image de tous les participants (professeurs et élèves) à l'enseignant référent de l'académie (voir liste des contacts : [liste](#)). Les autorisations à remplir vous seront transmises par votre enseignant référent ou sont téléchargeables en ligne [ici](#).

Des informations plus précises vous seront envoyées par votre enseignant référent à partir de **début octobre**.

- **POUR TOUS LES PROJETS SELECTIONNÉS POUR LA FINALE NATIONALE**

Avant le 5 avril 2022, envoi d'une vidéo (**non-obligatoire**) de présentation simple d'une durée de 3 minutes minimum et 5 minutes maximum sur le projet.

Attention : la réalisation de la vidéo du projet est optionnelle. Cependant celle-ci peut vous rapporter des points supplémentaires sur votre note de projet lors de la finale nationale. Elle constitue donc un « plus » pour votre évaluation globale. De plus, un prix spécial « vidéo » sera proposé lors de la finale nationale pour récompenser la meilleure production.

Des informations plus précises sur les attendus de la vidéo sont consultables dans [le guide pratique des rendus](#).

d. QUEL TYPE DE PROJET ?

Le projet, fondé sur une démarche scientifique, doit favoriser l'innovation et l'interdisciplinarité en décroissant les disciplines scientifiques et technologiques. Un partenariat avec le monde de la recherche ou des entreprises est également fortement encouragé.

Quel que soit son cadre originel d'élaboration (projet de classe ou d'établissement, atelier scientifique, EPI, enseignement en langue étrangère, etc.), un projet présenté au « Concours CGénial » relève des disciplines scientifiques et technologiques, élargies de façon cohérente aux autres disciplines.

Le « Concours CGénial » doit être considéré comme l'occasion donnée à toute initiative **didactique innovante** de se voir aidée, diffusée et prolongée au niveau national, voire international. La finalité est autant de valoriser des acquis que d'encourager des créations.

Le projet présenté peut être déjà inscrit dans un autre concours ou une manifestation spécifique.

En tout état de cause, seront privilégiés les projets réalisés **en partenariat avec le monde de la recherche et de l'entreprise** (laboratoires de recherche, entreprises et partenaires industriels, institutions liées à la diffusion de la culture scientifique et technique...)

La **dimension sociale** des sciences et des techniques ne devra pas être oubliée. Les projets pourront aider les élèves à mieux percevoir les enjeux éthiques et sociétaux des activités scientifiques et technologiques.

Les projets peuvent être centrés sur une **démarche d'investigation scientifique**, et porter sur la compréhension, la mise en évidence et/ou l'interprétation de problèmes scientifiques. Une attention particulière sera portée à l'approche expérimentale.

Quelques exemples :

- [Les feux d'artifices](#)
- [Plongeurs, poissons, sous-marins... flottent ou coulent ?](#)
- [Les Radiculteurs](#)

Les projets scientifiques peuvent également être à **visée industrielle**. Ils peuvent par exemple concerner une des étapes du cycle de vie d'un produit (conception, industrialisation, transport, recyclage...). Des connaissances scientifiques et techniques seront mobilisées pour répondre à une problématique industrielle.

Quelques exemples :

- [Fauteuil roulant à commande gestuelle](#)
- [Resc'You](#)
- [La tournouvelable](#)

Dans tous les cas, le caractère innovant du projet est essentiel.

L'ensemble des projets finalistes des éditions précédentes du concours « CGénial-Collège » sont consultables [ici](#).

4. Les évaluations des projets

A- MODALITE DES FINALES ACADEMIQUES

Dans chaque académie, l'équipe académique de « Sciences à l'Ecole » organise le concours « CGénial - Collège » de l'académie.

Les modalités et les dates des finales académiques sont spécifiques à chaque académie et vous seront communiquées par l'enseignant référent de votre académie. Elles auront cependant lieu au plus tard le 5 avril 2023.

Pour information, les **critères** retenus pour sélectionner les finalistes académiques, sont les suivants :

- originalité, innovation, intérêt sociétal ou local ;
- expérimentation, réalisation, production ;
- démarche, rigueur, méthode ;
- partenariat, collaboration ;
- communication, aisance des élèves.

Les projets académiques sélectionnés pourront être présentés sur les sites des académies et des partenaires du concours.

Attention : Le format des finales académiques peut être à distance ou en présentiel selon le choix pris par l'équipe académique de « Sciences à l'Ecole ». Les modalités seront précisées par l'enseignant référent.

Le projet vainqueur de la finale académique sera sélectionné pour représenter l'académie à la finale nationale.

B - SPECIFICITES POUR LES PROJETS D'ETABLISSEMENTS ISSUS DES RESEAUX D'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A L'ETRANGER

Les projets issus d'établissements du réseau AEFÉ ou de tout autre réseau d'établissement à l'étranger concourent ensemble et seront évalués sur dossier. Le meilleur projet sera invité à participer à la finale nationale.

Le dossier qui sera à rendre complet début avril devra comporter :

- un résumé d'une page maximum du projet ;
- un compte rendu des travaux faisant apparaître clairement la problématique du projet, la démarche scientifique engagée, les résultats et les conclusions ;
- une vidéo de 3 à 5 minutes illustrant votre projet, à déposer sur YouTube.

C - MODALITES DE LA FINALE NATIONALE « CGENIAL-COLLEGE »

Le nombre d'élèves pour la présentation du projet lors de la finale nationale est limité à 3 (quel que soit le nombre de personnes ayant contribué au projet). Une attention particulière doit être portée quant à la mixité fille-garçon des équipes d'élèves porteurs de projet.

Les élèves présenteront leur travail devant un jury interdisciplinaire (mathématiques, sciences de la Vie et de la Terre, sciences de l'ingénieur, physique, chimie, disciplines de l'enseignement technique et professionnel), d'industriels, d'universitaires, d'enseignants et de communicants.

Pour la finale, chaque groupe dispose de deux passages de jury consistant chacun en une présentation de 10 minutes du travail réalisé (présentation argumentée de l'expérience, du système, du phénomène ou du principe étudié) suivie de 10 minutes de questions par le jury.

Chaque groupe sera donc vu par deux commissions de jury différentes.

Pour information, les **critères** d'évaluations des projets sont les mêmes que pour les finales académiques :

- originalité / Innovation / Intérêt sociétal ou local ;
- expérimentation, réalisation, production ;
- démarche, rigueur, méthode ;
- partenariat, collaboration ;
- communication, aisance des élèves.

Lors de la finale nationale, les équipes sont encadrées par l'enseignant porteur de projet. Ce dernier n'intervient pas lors des passages devant les commissions de jury.

Les organisateurs se réservent le droit d'organiser la finale nationale à distance, en visioconférence avec le jury si le contexte l'impose. Les modalités vous seront alors précisées ultérieurement.

D - LES PRIX DE LA FINALE NATIONALE

Les lauréats de la finale nationale du concours « CGénial-Collège » pourront se voir offrir :

- **pour les « prix génialissimes »** : une participation à un concours scientifique « international », un séjour chez un de nos partenaires ou un prix spécial « club scientifique » ;
- **pour les « prix thématiques »** : une visite d'un site scientifique industriel d'un de nos partenaires ou un prix spécial « club scientifique » ;
- **un « prix du public »** décerné par les participants à la finale nationale. Les modalités seront précisées ultérieurement ;
- **un « prix vidéo »** décerné par un jury spécifique à la meilleure vidéo de projet ;
- **pour tous les participants** : ouvrages et lots scientifiques.

Attention : il est à noter que les candidats absents ou non disponibles lors de la visite gagnée, renoncent de fait à cette visite et ne se verront pas proposer de nouvelle date.

Les prix viennent récompenser une équipe type, à savoir 3 élèves et 1 enseignant.

5. FAQ

- **COMMENT S'INSCRIRE ?**

L'inscription se fait sur le site : <http://www.sciencesalecole.org/c-genial-college-inscriptions/>

- **UN MEME ENSEIGNANT OU UN MEME ETABLISSEMENT PEUT-IL PRESENTER PLUSIEURS PROJETS ?**

Un enseignant ou un établissement peut présenter plusieurs projets si les problématiques sont différentes et portées par des élèves différents.

- **DOIS-JE PRESENTER LE MEME PROJET A LA FINALE ACADEMIQUE ET NATIONALE ?**

Oui, le projet doit être le même, même si vous avez bien sûr le droit de le compléter entre les deux finales.

Les modalités des finales académiques sont spécifiques à chaque académie. Nous vous invitons donc à contacter l'enseignant référent de votre académie.

- **SI TOUTE UNE CLASSE A PARTICIPE A LA CONCEPTION DU PROJET, PUIS-JE EMMENER PLUS DE 3 ELEVES A LA FINALE ACADEMIQUE ?**

Les modalités de la finale académique sont spécifiques à chaque académie. Contactez l'enseignant référent de votre académie pour plus de détails.

- **QUI S'OCCUPE DU TRANSPORT DU MATERIEL JUSQU'A LA FINALE ACADEMIQUE ?**

Pour les finales académiques, les modalités sont spécifiques à chaque académie et nous vous invitons donc à contacter l'enseignant référent de votre académie pour plus de détails.

- **EST-CE QUE LE COMPTE RENDU DE MON PROJET EST EVALUE LORS DES FINALES ACADEMIQUES ET DE LA FINALE NATIONALE ?**

Les comptes rendus sont obligatoires pour participer au concours CGénial. Le jury peut les consulter avant d'attribuer la note finale à votre projet. D'où l'intérêt de produire un compte rendu qui répond au cahier des charges demandé, consultable dans [le guide pratique des rendus 2023](#).

- **QUI CONTACTER ?**

Si vous avez des questions à la suite de la lecture de ce document, n'hésitez pas à nous contacter :

- **si votre question concerne l'inscription, la recherche de partenaires, l'attribution de subvention ou la finale académique** (délais, organisation, modalités...), contactez votre enseignant référent académique (liste détaillée : <http://www.sciencesalecole.org/c-genial-college-inscriptions/>);
- **si votre question concerne la finale nationale et la cérémonie** (délais, organisation, modalités...), contactez le coordinateur national « Sciences à l'École » à l'adresse mail suivante : cgenial.college@obspm.fr.